



# Lycée des Métiers Jacques BREL

90-100 avenue d'Alfortville 94600 Choisy le Roi  
Tel : 01 48 92 99 40 Fax : 01 48 92 99 43

Courriel : [ce.0940141t@ac-creteil.fr](mailto:ce.0940141t@ac-creteil.fr) Site internet : [www.ac-creteil.fr/lycees/94/jbrelchoisy](http://www.ac-creteil.fr/lycees/94/jbrelchoisy)

**Electrotechnique – Electronique – Menuiserie – Ebénisterie  
Mécanique des motocycles**

MARCHE DE FOURNITURES COURANTES F: 09/15 - CAHIER DES CHARGES

**Comportant les clauses administratives et techniques particulières et  
valant acte d'engagement des candidats**

**Fourniture de motocyclettes pédagogiques**

## CHAPITRE I - IDENTIFIANTS

### **A- La collectivité**

Dénomination et adresse de l'établissement  
LYCEE DES METIERS JACQUES BREL  
90/100 AVENUE D'ALFORTVILLE  
94600 CHOISY-LE-ROI  
tél: 01 48 92 99 40  
fax:01 48 92 99 43

Pouvoir adjudicateur : Monsieur Aujard, Proviseur

Pour tout renseignement d'ordre technique, contacter Monsieur HUBERT Patrick, chef de travaux au 0148929940

### **B - Marché**

Procédure adaptée selon les dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

La présente consultation a pour objet la fourniture de motocyclettes pédagogiques. Ce matériel est destiné à la formation des élèves en Bac professionnel maintenance des véhicules automobiles option motocycles et en BTS AVA (Après vente Automobile) option motocycles.

## CHAPITRE II- REGLEMENT DE LA CONSULTATION

### **A) Date et heure limites de dépôt des offres :**

Le mercredi 04 novembre 2015 à 17H00

### **B) Modalités d'envoi :**

- Soit par voie postale en prenant soin de s'assurer de l'acheminement du pli avant la date et l'heure indiquées ci-dessus.

RER ligne C, Gare de Choisy puis bus 103 arrêt « La Folie » ou TVM arrêt « Pasteur » puis bus 103 arrêt « La Folie »

- Soit remis sur place les jours ouvrés de 9H00 à 17H00 au service intendance du lycée.

**C) Adresse de réception :**

Les offres devront parvenir par courrier à l'adresse suivante :  
Lycée Jacques Brel  
90/100 avenue d'Alfortville  
94600 CHOISY-LE-ROI

**D) Critères de choix:**

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 50 %
- Exploitations pédagogiques possibles : 50 %

CHAPITRE III – DISPOSITIONS DU MARCHÉ

**Article 1 : Objet de la consultation**

La présente consultation a pour objet la fourniture de motocyclettes pédagogiques destinées à la formation des élèves et étudiants.

**Article 2 : Allotissement**

Le marché est divisé en 3 lots :

- Lot n°1 : Fourniture de motocyclettes pédagogiques de type ROADSTER
- Lot n°2 : Fourniture de motocyclettes pédagogiques de type TRAIL EUROPEEN
- Lot n°3 : Fourniture de motocyclettes pédagogiques tout type

Les candidats pourront présenter une offre pour un seul ou plusieurs lots.

Pour chaque lot, les candidats doivent impérativement joindre les devis du ou des matériels proposés joints en annexe à l'acte d'engagement.

Un ou plusieurs candidats pourront être retenus pour chaque lot.

**Article 3 : Forme du marché**

Le présent marché est un marché à bon de commande émis par le lycée en fonction des propositions des candidats.

**Article 4 : Détails des prestations**

La fourniture de motocyclettes est destinée à satisfaire aux exigences pédagogiques du référentiel Bac professionnel maintenance des véhicules automobiles option motocycles et du référentiel BTS AVA (après vente automobile) option motocycles.

Descriptif technique et détail des lots :

**Lot n°1 : Fourniture de motocyclettes pédagogiques de type « ROADSTER »**

Fourniture d'un ou plusieurs véhicules de type ROADSTER de 650 cc équipés d'un système d'injection avec double papillon des gaz. Le système de freinage doit être équipé d'un système anti blocage des roues (ABS). L'allumage des feux doit être automatique et couplé avec le circuit de charge. Joindre manuel d'utilisation du constructeur si possible.

## **Lot n°2 : Fourniture de motocyclettes pédagogiques de type « TRAIL EUROPEEN »**

Fourniture d'un ou plusieurs véhicules de type TRAIL EUROPEEN de 1200 cc équipés d'un système d'injection de type ride by-wire (accélérateur sans câble des gaz). Le système doit être couplé avec un dispositif anti patinage de type traction control. Le circuit de freinage doit être également équipé de l'ABS. La transmission secondaire sera de type acatène (cardan avec double joint homocinétique et couple conique flottant). Joindre manuel d'utilisation du constructeur si possible.

## **Lot n°3 : Fourniture de motocyclettes pédagogiques tout type**

- Fourniture entre 5 et 15 motocyclettes pédagogiques
- Motos complètes et moteur tournant
- Avec carte grise ou sans carte grise (si sans carte grise alors certificat VEI « véhicules économiquement irréparables)
- Produites entre 2005 et 2015
- Alimentation par carburation ou injection
- Moteur de cylindrée supérieure ou égale à 125 cm<sup>3</sup>, monocylindre ou multicylindres.
- Joindre manuel d'utilisation du constructeur si possible

Les candidats devront joindre à leur offre un devis détaillé et indiqueront la marque du matériel proposé.

## **Article 5 : Pièces constitutives du marché**

Le marché est constitué par les documents contractuels ci-dessous énumérés:

- Le présent document, signé par le candidat, valant acte d'engagement complété par le candidat.
- Les devis détaillés
- La déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat au chapitre IV.

## **Article 6 : Avance**

Sans objet

## **Article 7 : Prix**

Les prix sont exprimés hors taxes et toutes taxes comprises. Les autres frais complémentaires éventuels devront figurer expressément sur l'offre.

## **Article 8 : Paiements**

Le paiement sera effectué par mandat administratif à 30 jours, après service fait à réception de la facture et par virement sur le compte du titulaire.

Le dépassement du délai de paiement ouvre de plein droit et sans autre formalité pour le titulaire du marché, le bénéfice d'intérêts moratoires, à compter du jour suivant l'expiration du délai.

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8 points de pourcentage.

## CHAPITRE IV : DECLARATION DU CANDIDAT

Le candidat affirme sous peine de résiliation de plein droit de son marché, ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou de ceux de la société qu'il représente, qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 44 du code des marchés publics

Le candidat atteste sur l'honneur :

a) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, **d'une condamnation** définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du **code pénal** : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1,

b) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans **d'une condamnation** définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du **code général des impôts**,

c) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, **d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire** pour les infractions mentionnées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du **code du travail**,

d) ne pas être en **état de liquidation judiciaire** au sens de l'article L. 620-1 du **code de commerce**,

e) que ma **faillite personnelle**, au sens de l'article L. 625-2 du **code de commerce** n'a pas été prononcée, ou que je ne fais pas l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger,

f) ne pas être admis au **redressement judiciaire**, au sens de l'article L. 620-1 du **code de commerce**, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, **sans justifier d'une habilitation à poursuivre** mon activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché

g) avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations m'incombant **en matière fiscale et sociale** ou que j'ai acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, **ou** qu'avant la date du lancement de la consultation, avoir, en l'absence de toute mesure d'exécution du comptable ou de l'organisme chargé du recouvrement, soit acquitté les divers produits devenus exigibles, soit avoir constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement

h) être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L.323-1 et, L.323-8-2 ou L.323-8-5, du **code du travail** concernant **l'emploi des travailleurs handicapés**.

À \_\_\_\_\_, le

NOM :

Qualité :

Cachet et signature :

Je soussigné (nom, prénom) :

Agissant au nom et pour le compte de :  
(intitulé complet et forme juridique de la société)

domicilié

n° de téléphone :

e-mail :

ayant son siège social à :  
(adresse complète et n° de téléphone)

Immatriculation à l'INSEE :

- n° d'identité de l'entreprise (SIREN 9 chiffres) :
- code d'activité économique principale (APE) :
- numéro d'inscription au registre du commerce :

Après avoir pris connaissance du présent document, que je déclare accepter sans modification ni réserve ;

- 1) M'engage, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à traiter avec le lycée Jacques Brel selon les devis joints en annexe. Le délai de validité des offres sera de **30 jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.
- 2) Affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs, ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi n°52-401 du 14 avril 1952
- 3) Demande que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Bénéficiaire :

Etablissement tenant le compte du bénéficiaire :

Code établissement :

Code guichet :

Numéro de compte :

Clé R.I.B :

### Joindre un RIB

A \_\_\_\_\_, le

**Le candidat,** Nom :

**Signature** (précédée de la mention « Lu et approuvé ») et **cachet de la société**